

## Dernières nouvelles :

GDE/GED vient de déposer une **demande de permis construire**, or, pour un projet tel que le leur c'est un **permis d'aménagement** qui est nécessaire.

Sans commentaire...

Par ailleurs, ils ont remis en Préfecture une **demande d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)**.

Restons vigilants, mobilisés et affirmons plus que jamais notre **opposition** !

## Chapelle Saint Guénin, un petit trésor :

A proximité immédiate du site acheté par la société GDE, se trouve la jolie petite chapelle de St Guénin, construite en 1658 par le recteur Yvonnig et le curé Cléderc. Elle a été en partie restaurée en 1968 et cette année, d'importants travaux ont permis sa **totale remise en état**.

La tribune, soutenue par des colonnes de granit, date du 17<sup>ème</sup> et du 18<sup>ème</sup> siècles. Le tableau du retable, représentant Saint Guénin, est du 18<sup>ème</sup> siècle.

On peut y voir aussi une statue en bois polychrome de Saint Guénin qui date du 18<sup>ème</sup> siècle. Ce saint était le dixième évêque du diocèse de Vannes au VII<sup>ème</sup> siècle, il est le protecteur des mères nourricières.

Venez nombreux au **pardon** qui y aura lieu le **6 septembre prochain** !

## Un rendez-vous à ne pas manquer :

L'**association Bretonne de Pêche à la Mouche** organise, en partenariat avec NPCB, une journée « Autour de la Pêche à la Mouche » à Plouray le **13 septembre prochain**. Au programme : conférences, animations, expositions à la salle polyvalente, démonstrations de lancer et initiation sur le plan d'eau.

Une journée placée sous le signe de la convivialité, **venez nombreux** !

## Fest-noz

Le prochain **fest noz de NPCB** aura lieu le samedi 10 octobre à partir de 20h à la **salle municipale de Guéméné-sur-Scorff**. L'affiche est en cours.

Soirée festive et conviviale, nous comptons sur votre présence.

**Merci de faire circuler l'information le plus largement possible !**

## Faire-part de naissance :

Bienvenue à **ELLÉ VIVANTE** !, association sœur, née cet été à Arzano, qui se donne pour but, entre autres, la protection de l'Ellé de sa source à la mer.



## Question de logique :

Lorsqu'une entreprise industrielle s'installe sur le territoire d'une commune, cette dernière en perçoit diverses taxes, qui lui permettent de réaliser des aménagements et autres qui profitent à sa population.

On peut considérer qu'ainsi les inconvénients sont compensés par des avantages. Nous, en Centre Bretagne, nous sommes une **région agricole** et n'avons donc

que **très peu d'industries**.

**Pourquoi donc devrions nous supporter des déchets industriels alors que nous n'en produisons pas !**

**Le pire pour nous, le meilleur pour les autres !!**

## Paradoxes et incohérences :

Les éléments les plus essentiels à notre vie : l'eau, l'air, etc... sont très malades.

Depuis longtemps des programmes ambitieux, dont nous supportons les coûts, mais attendons toujours la réelle application et les résultats, sont élaborés.

Parallèlement à tout cela, naissent des projets, ici de mégadécharge, à Arzano de carrière, et ça et là d'autres natures, qui non seulement anéantiraient mais en plus aggraveraient la situation et dont nous supporterions à nouveau les conséquences !

**Nous ne nous laisserons pas faire !**

# Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

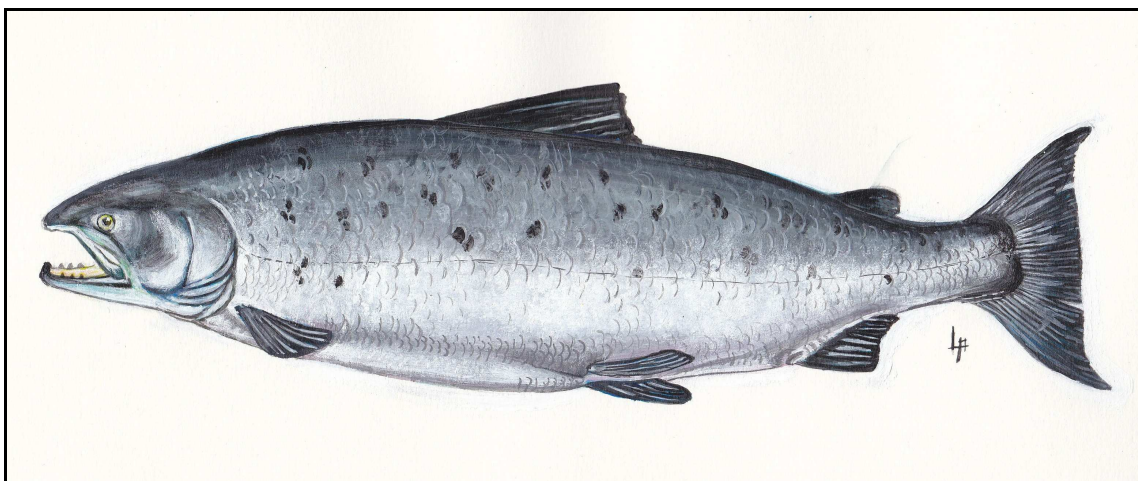
## Trésor de l'Ellé

C'est un voyageur au long court. Le Saumon atlantique parcourt plusieurs milliers de kilomètres pour accomplir son cycle vital. Avec un bassin versant de 651 km<sup>2</sup>, l'Ellé est la plus importante rivière à Saumon bretonne non canalisée. Le bassin de l'Ellé arrive en tête en Bretagne pour la production de juvéniles de saumons avec, à lui seul, en moyenne, 28 % de la production totale de la Bretagne (source : Saumons d'Armorique - Pierre Phélipot, 2007).

A la faveur des fortes marées les saumons remontent la rivière à la recherche de la zone idéale pour se reproduire. Ils ne choisissent pas de remonter une rivière au hasard, seul leur cours d'eau natal les intéresse. Même après une à deux années passées en mer, ils sont capables de reconnaître l'odeur de l'eau dans laquelle ils ont grandi.

Venant de la mer les reproducteurs se présentent à l'embouchure du fleuve à des époques variables suivant leur âge. Les grands saumons d'hiver effectuent leur remontée d'octobre à mars tandis que les saumons de printemps remontent eux de mars à mai. Là commence leur lente remontée vers les zones de frayères. Le frai a lieu de novembre à février dans des dépressions peu profondes et bien oxygénées, composées de galets et graviers. Les œufs s'y développent pour donner des alevins puis tacons.

Au bout d'un à deux ans de vie en eau douce, les smolts, adaptés à la vie marine dévalent pour rejoindre leur secteur d'engraissement (Féroë, Groënland, mer de Norvège). Ce n'est qu'au bout d'une à deux années qu'ils seront de retour dans l'Ellé pour assurer la survie de l'espèce. S'ils sont aujourd'hui bien présents, ils sont directement tributaires de la qualité de l'eau. La moindre pollution entraînerait leur irrémédiable disparition.



QUAND LE DERNIER ARBRE SERA ABATTU, LA DERNIÈRE  
RIVIÈRE EMPOISONNÉE, LE DERNIER POISSON CAPTURÉ,  
ALORS SEULEMENT VOUS VOUS APERCEVREZ  
QUE L'ARGENT NE SE MANGE PAS.  
*Prophétie d'un Amérindien Cree.*



Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Email : ..... Tél : .....

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray

NE ME JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE - MERCI